

Lettre de M. Jacques Chirac, Président de la République, en date du 20 août 2003 et adressée au Premier ministre de l'Etat d'Israël, M. Ariel Sharon, à la suite de l'attentat perpétré à Jérusalem le 19 août.

Monsieur le Premier ministre,

C'est avec horreur que j'ai appris l'attentat terroriste commis hier à Jérusalem dans lequel dix-huit Israéliens ont été tués et plus de cent autres blessés.

Dans ces circonstances particulièrement dramatiques, je tiens à vous exprimer mon entière solidarité et la sympathie du peuple français envers le peuple israélien. Je souhaite vous faire part, et à travers vous à tout le peuple israélien, de la solidarité et de la sympathie de la France en ce moment particulièrement tragique. Je vous prie de bien vouloir transmettre aux familles des victimes mes condoléances personnelles.

Cet attentat ignoble a été immédiatement condamné par la France, qui demande également avec force à l'Autorité palestinienne de tout mettre en oeuvre pour neutraliser les groupes terroristes. La paix, à laquelle l'immense majorité des Israéliens et des Palestiniens aspire, ne pourra jamais être obtenue par la violence. Mais la violence ne doit pas empêcher ceux qui souhaitent la paix d'y parvenir. Nous devons opposer au terrorisme notre ferme résolution de poursuivre les efforts visant au règlement politique d'un conflit dont les deux peuples ont trop souffert depuis plus d'un demi-siècle. L'espoir qu'a fait naître l'acceptation par les deux parties de la Feuille de route du Quartet ne doit pas être anéanti par ceux qui cherchent à faire prévaloir la haine.

Les actions engagées depuis plusieurs semaines par le gouvernement palestinien, dirigé par M. Mahmoud Abbas, vont dans le bon sens. Une coopération efficace a commencé à se mettre en place avec les autorités israéliennes, notamment en matière de sécurité. C'est dans cette voie que la France espère voir les parties continuer. Avec ses partenaires européens, elle se tient aux côtés du peuple israélien pour l'aider à surmonter sa douleur et à maintenir résolument son engagement en faveur de la paix.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération, et de ma très cordiale compassion dans cette dramatique épreuve.